ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Affaires sociales : administration centrale

Question écrite n° 4876

Texte de la question

M. Jean-Francois Chossy appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les preoccupations exprimees par le Comite national de liaison des activites mutualistes, cooperatives et associatives, sur une eventuelle suppression de la delegation generale a l'innovation sociale et a l'economie sociale. Il lui demande en consequence de bien vouloir preciser ses intentions en la matiere.

Texte de la réponse

Le Gouvernement n'envisage pas de supprimer la delegation generale a l'innovation et a l'economie sociale. Bien au contraire, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, conduit actuellement, a la demande du Premier ministre, une reflexion tendant a renforcer la place et le role de la delegation generale dans les rapports entre l'Etat et le monde associatif, cooperatif et mutualiste.

Données clés

Auteur : M. Chossy Jean-François
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4876
Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat
Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 août 1993, page 2384
Réponse publiée le : 6 septembre 1993, page 2800